

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13 rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2024

Décision du 22 avril 2024

04.2024-28	CYCLE DE L'EAU OBJET : Avenant n°2 au marché de travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et renouvellement du réseau AEP sur le secteur Fief des Pommiers à Clisson - Lot n°1 « Travaux »
-------------------	---

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

VU la décision du Bureau communautaire n° B_12.04.2022-01 du 12 avril 2022 approuvant le marché de travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et renouvellement du réseau AEP sur le secteur Fief des Pommiers conclu pour le lot n°1 « Travaux » avec le groupement BLANLOEIL/SADE/AREHA dont le mandataire désigné est l'entreprise BLANLOEIL – 4 rue des Ajoncs – ZI de Tabari – 44190 Clisson pour un montant total estimatif porté à 2 659 858,80 € HT, réparti en tranche ferme pour 2 342 277,60 € HT et en tranche conditionnelle pour 317 581,20 € HT,

VU la décision du Président n°01.2024-15 en date du 26 janvier 2024 actant la conclusion d'un avenant n°1 de prolongation d'exécution de la tranche ferme sans incidence financière sur le marché en cours,

Considérant la nécessité d'ajouter des prix nouveaux au marché précité, afin de réaliser certains travaux non prévus initialement,

Considérant l'avenant n° 2 détaillant l'ensemble des prix nouveaux rendus nécessaires pour une bonne exécution des prestations, ci-annexé,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un avenant n°2 au lot n°1 « Travaux » du marché de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et renouvellement du réseau AEP sur le secteur Fief des Pommiers à Clisson avec l'entreprise précitée, étant entendu que cet avenant n'aura aucune incidence financière sur le marché en cours.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 2 ¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO
13 rue des Ajoncs
44 190 Clisson

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

BLANLOEIL
16 rue des Ajoncs
ZI de Tabari
44 190 Clisson

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Travaux de Mise en séparatif des réseaux d'assainissement et renouvellement du réseau AEP sur le secteur Fief des Pommiers à Clisson

Lot 1 : Travaux

Marché n° 22.001

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **27 juillet 2022**

■ Durée d'exécution du marché public : 16 mois (Tranche Ferme) et 6 semaines (Tranche Optionnelle)

■ Durée d'exécution du marché public après avenant n°1 : 19 mois (Tranche Ferme) et 6 semaines (Tranche Optionnelle)

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20.00 %
- Montant HT : 2 659 858.80 €
- Montant TTC : 3 191 830.56 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant n° 2 a pour objet d'intégrer des prix nouveaux nécessaires à la réalisation des travaux.

Les prix nouveaux à intégrer au marché initial sont les suivants :

N°Prix	Libellé	Unité	Prix unitaire
PN 1	Raccordement partie privative	ml	185.00€
PN 2	Fourniture et pose de conduite PEHD $\overline{\alpha}$ 50 on 16	ml	61.50 €
PN 3	Fourniture et pose d'un robinet vanne \varnothing 40	u	100.00 €
PN 4	Fourniture et pose d'une vidange \varnothing 40	u	380.00 €
PN 5	Remplacement du cadre et tampon fonte ouverture 600 mm sur regard existant sur voirie	u	355.00€
PN 6	Fourniture et pose de canalisation provisoire en PEHD 40, bande bleue, avec pièces de raccord, y compris les éventuels terrassements, mesures de protection mécanique et contre les intempéries, la mise en place de cavaliers, les raccords, les raccords des branchements provisoires, l'analyse et la dépose et évacuation après travaux	ml	78.50€
PN 7	Fourniture et pose de branchement \varnothing 32	u	1185 €
PN 8	Fourniture et mise en œuvre d'une GNT 0/20	m ²	5 €
PN 9	Fourniture et pose d'une ventouse automatique simple fonction 6 40	u	630 €
PN 10	Fourniture et pose d'un regard de visite sans fond sur ventouse	u	800 €
PN 11	Report d'un branchement \varnothing 40 mm	u	750 €
PN 12	Installation d'un collecteur 3 départs + 3 supports avec appareillage	u	135 €
PN 13	Dépose de pavé existante	m ²	15 €
PN 14	Fourniture et pose de pavé granite 10*10*10	m ²	90 €
PN 15	Réalisation d'un bicouche sur voirie	m ²	4.90 €
PN 16	Réalisation d'un bicouche sur trottoir	m ²	4.90 €
PN17	Fourniture et mise en œuvre enrobé épaisseur 7 cm	m ²	21.35 €
PN 18	Fourniture et mise en œuvre enrobé élastomère	m ²	21.5 €
PN 19	Rechargement au droit ralentisseur rue du Docteur Boutin	m ²	13 €

Le montant du marché sera calculé en fonction des prestations réellement réalisées en application des prix indiqués au bordereau des prix joint en annexe qui annule et remplace le précédent BPU.

Les clauses du marché initial (et des précédents avenants éventuels) demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

■ **Prestations exécutées par les sous-traitants** : Les dispositions du présent avenant s'appliqueront aux sous-traitants déclarés pour l'exécution des prestations.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.